



Le Proviseur
Aux parents d'élèves

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I - RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

Les représentants des parents d'élèves sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Chaque parent est électeur et éligible, quelle que soit sa situation matrimoniale, sauf s'il s'est vu retirer l'autorité parentale. (Un tiers qui possède l'autorité parentale exerce aussi le droit de vote et d'éligibilité: voir le juge aux affaires familiales)

Les deux parents figureront sur la liste électorale, éditée le 18/09/2020, dans la mesure où les informations concernant chacun d'eux auront été transmises au lycée.

N.B. Chaque électeur ne dispose que **d'une seule voix**, quel que soit le nombre d'enfant dans le lycée.

II – MODALITÉS DE VOTE

Les élections auront lieu
le vendredi 09 octobre 2020 entre 15h00 et 19h00
au lycée - en salle de réunion

Vous pourrez voter :

- **Soit en vous déplaçant au lycée le 09 octobre entre 15h00 et 19h00.**
- **Soit en votant par correspondance : du lundi 05 octobre 8h00 au vendredi 09 octobre 15h00.**
 - mettre le bulletin de vote (sans rature, ni surcharge) dans l'enveloppe élection bleue fournie (ne pas la cacheter) ne portant aucune inscription ou marque d'identification,
 - cette enveloppe est glissée dans une seconde enveloppe blanche également fournie, qui sera complétée par le **nom, prénom et la classe de votre enfant**

- **ainsi que de votre signature.** Cette seconde enveloppe sera soigneusement cachetée. Tout pli ne portant pas les mentions indiquées ci-dessus sera déclaré nul.

Les plis sont confiés à la poste, dûment affranchis, ou déposés dans l'urne placée devant la loge à l'accueil du lycée. Les plis parvenus ou remis après la clôture du scrutin (**vendredi 09 octobre à 19h00**) seront déclarés nuls.


1^{ère} enveloppe **bleue non cachetée**

bulletin
de vote



important

2^e enveloppe **blanche cachetée**

Élections des parents au Conseil d'ADMINISTRATION	
à M Le Proviseur Lycée René Auffray Clichy	
NOM et Prénom de l'enfant :	
Classe :	
Nom, prénom et Signature obligatoire du votant	

Attention : vous devez voter pour une liste complète. Toute rature ou surcharge entraîne l'**annulation** de votre bulletin de vote.

Votre participation aux élections de vos représentants au sein du lycée est nécessaire et indispensable. **Nous comptons sur votre active coopération.**

IMPORTANT :

Vous trouverez sur le site internet du lycée www.lyc-auffray-clichy.ac-versailles.fr et sur MonLycee.Net toutes les informations nécessaires pour comprendre les enjeux de ces élections.

Le Proviseur
M. Alain MARIE